



FONDATION
UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Les Rencontres Villermé

2016



Montpellier 25 et 26 mai

Des outils au service de la santé au travail +++

Avec la participation de Jean Auroux, ancien Ministre du travail

www.fondation-entreprendre.edu.umontpellier.fr



BANQUE POPULAIRE
DU SUD
BANQUE & ASSURANCE



Que sont les Rencontres Villermé ?

Manifestation annuelle relative à la santé au travail, elles se dérouleront en deux temps : le 25, un séminaire sur le thème « Bien être au travail », et, le 26, un festival consacré aux films cinématographiques en lien avec les problèmes de santé au travail. Les Rencontres Villermé ont l'ambition d'outiller les acteurs de la santé au travail dans le repérage des facteurs de risque, et dans la connaissance et la mise en oeuvre d'actions visant à les prévenir et les réduire.

Elles seront en particulier l'occasion de montrer des films, de les porter à la connaissance des entreprises, des partenaires sociaux, des réalisateurs, des élèves et étudiants... mais seront aussi un temps de réflexion et de recherche sur ces mêmes productions : dans quel contexte de travail et de relations sociales elles s'inscrivent, pourquoi les réaliser, quel en est l'usage, quels en sont les effets attendus et observés ?

Plusieurs prix seront décernés en fonction de critères précisés dans un règlement consultable sur le site www.umontpellier.fr

À Propos du festival

Les professionnels de la santé au travail, et ils sont nombreux, savent bien l'importance de l'image : montrer le danger, montrer comment améliorer un geste, comment utiliser un équipement – et ce ne sont là que des exemples qui pourraient être multipliés presque à l'infini – fait partie de leur tâches quotidiennes. Le cinéma est donc, tout naturellement, un de leurs outils.

Les Rencontres Villermé se proposent de montrer les films – tous les films – en lien avec la santé au travail. Les films produits par ou pour les entreprises, qui sont très nombreux mais le plus souvent ignorés au-delà de l'entreprise elle-même. Et les films produits par de jeunes réalisateurs, notamment dans le cadre de projets pédagogiques.

Ainsi seront-ils connus et appréciés par un cercle plus large, parmi lequel, au premier rang, les professionnels de la santé au travail.

Au-delà de ce premier aspect, les Rencontres Villermé visent à constituer un lieu de partage. Partage de l'expérience singulière que constitue chaque film, dont il s'agit de tirer les enseignements pour en faire bénéficier d'autres professionnels, mais aussi, en retour, partage du regard porté sur le film par ces mêmes professionnels extérieurs, sans oublier le public. Partage ou mutualisation des films aussi, peut être, dans un second temps, il n'est pas interdit de rêver.

Il s'agit, on le voit, d'une manifestation qui se veut utile : à ceux qui y présenteront les films, à ceux qui les verront, à ceux qui discuteront à leur sujet. À la santé au travail.

Qui est Louis-René VILLERME ?



Louis-René VILLERME (1782-1863), élu à l'Académie de Médecine en 1823 et à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1832 est à la fois médecin, statisticien, démographe et l'un de ceux qui introduisent en France l'idée de prévention des accidents du travail. Il débute dans les services de santé des armées napoléoniennes. Après son licenciement par la Restauration, il publie de nombreuses études dont, en 1840, le Tableau physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie, son oeuvre majeure qui sera l'une des sources de la loi du 22 mars 1841, qui limite notamment la durée de travail des enfants. Il étudie ensuite les Accidents produits dans les ateliers industriels par les appareils mécaniques, cinquante ans avant la loi sur les accidents du travail. En 1848, il est nommé membre du Conseil Supérieur d'Hygiène, dès la création de celui-ci.

Les organisateurs :

Les rencontres Villermé sont portées par la Fondation de l'Université de Montpellier (chaire santé et travail) créée en 2015 pour renforcer et élargir les liens entre l'université et les entreprises.

Lui sont associés en tant que premiers partenaires AMETRA, APAVE, OPPBTP.

Le public concerné :

Les entreprises (employeurs et salariés), les administrations et collectivités, les partenaires sociaux, les préventeurs, les psychologues du travail, les ergonomes du travail, les services de santé au travail, les consultants et conseils en entreprise, les assurances, mutuelles, les étudiants, les chercheurs, les réalisateurs, les agences de communication, réalisateurs et agences de production, les fabricants d'EPI,...

Comment présenter un film ?

Conditions et dossier de candidature :

www.fondation-entreprendre.edu.umontpellier.fr

- Film de 18 minutes maximum
- Pour les collégiens et lycéens, il est recommandé de ne pas dépasser 5 minutes.
- Support : DVD, clé USB
- Date limite d'envoi : 13 mai 2016

À envoyer à :

Jonathan JUNG

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

163 rue Auguste Broussonnet

34090 Montpellier

Pour toute information :

jonathan.jung@umontpellier.fr



Le programme du 25 mai :

Le bien-être au travail

Le travail peut-il et doit-il rendre heureux ?

Quel(s) lien(s) peut-on faire entre bien-être au travail et performance ?

Quels sont les moyens d'atteindre ce bien être, mais aussi les contraintes rencontrées ?

Quelles évolutions du travail rendent incontournables les questions de Qualité de vie et de bien-être au travail ?

Telles sont les thématiques auxquelles nous essaieront de réfléchir durant notre colloque du 25 Mai 2016

Animation :

- **8h30** : Accueil
- **9h00** : Discours d'accueil par le Président de l'Université Monsieur Philippe AUGÉ et introduction par Monsieur Max PONSEILLÉ, Président de la Fondation de l'Université de Montpellier.
- **9h30** : Propos introductif et cadrage thématique « Pourquoi parler de bien-être au travail ? » Didier DELIGNIERES - Université de Montpellier
- **10h30** : « L'individu au travail » Dr. Francois-Xavier LESAGE - CHU Montpellier
- **11h00** : table ronde « Bien-être et rapport au travail »
Animation: Dr. Francois-Xavier LESAGE
Participants: Dr. Michelle MAURY - CHRU Montpellier, Anne FINOT - ART, Dr. Charlie COSTA AMETRA, Sarah JEZIORSKI - AMETRA
- **12h00** : Débat et conclusion de la matinée
- **12h45** : Cocktail déjeunatoire
- **14h00** : « Les attitudes favorables au Bien-Etre au Travail » Jacques LECOMTE - AFFPP
- **14h45** : « Santé mentale des travailleurs et bien-être au travail : éclairage juridique », Paul-Henry ANTONMATTEI - Université de Montpellier
- **15h15** : « Bonheur au travail et performance économique », Renaud GAUCHER
- **16h00** : Table ronde « Organisation du travail et performance »
Animation: Jacques LECOMTE
Participants: Thibaud THEDON - EUROMOV, Joël POIX - OPPBTP, Renaud GAUCHER -IFAS
Vincent GROSJEAN - INRS
- **17h00** : Conclusion par Jean AUROUX
- **17h15** : Fin des travaux

Le programme du 26 mai :

Festival du film « santé au travail »



Modalités d'attribution du Prix Villermé :

Seront sélectionnés :

- Grand Prix et Prix du public : les films produits et réalisés dans le cadre des entreprises en vue d'assurer la santé et la sécurité au travail

Un Comité de sélection décidera de l'admission à concourir des films en tenant compte de :

- La fourniture du film en temps et en heure ;
- L'adéquation du sujet du film à la thématique santé, sécurité au travail ;
- La fourniture du dossier d'accompagnement ;
- Le respect de la durée maximale autorisée (18')
- L'autorisation écrite de projection au cours de la manifestation et de diffusion ultérieurement à celle-ci.

Les films publicitaires ne seront pas admis.

Le lieu :

Maison de l'Hospitalisation Privée - Parc d'activités Jean Mermoz - 288 Rue Hélène Boucher - CASTELNAU-le-LEZ.

Matin

- **9h** : Accueil
- **9h30** : Introduction par Jean Auroux, ancien Ministre
- **10h** : Projections concours
- **11h** : Pause
- **11h15** : Projections concours
- **12h15** : Pause déjeuner

Après-midi

- **14h** : Projection de films hors concours
- **15h30** : Interventions
- **16h** : Débat et questions
- **16h30** : Remise des prix
- **17h** : Conclusion par Jean Auroux





Maison de l'Hospitalisation Privée
Parc d'Activités Jean Mermoz
288 Rue Hélène Boucher
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

www.fondation-entreprendre.edu.umontpellier.fr



@fondationum



© Apave - Conception : DirCom Sudeurope - 02/2016

En partenariat avec :

